

Mères de familles canadiennes-françaises, à cette heure de l'angoisse et du sacrifice, pensez à vos grandes sœurs de France ; rappelez-vous une de Castelnau portant quotidiennement à la Sainte Table le deuil de ses trois fils et enfermant sa douleur dans le Cœur de Jésus ; rappelez-vous que la foi catholique a fait des larmes de milliers de mères françaises autant de sources de mérites et de grâces qui sanctifient le foyer, protègent l'enfant et sauvent la patrie.

C'est au sein des plus grandes épreuves qu'un peuple catholique donne la mesure de sa foi. Notre peuple va se battre sur les champs de bataille de France, où l'appellent à la fois l'autorité souveraine, le sang gaulois et son histoire héroïque, pour l'amour d'une cause juste et par respect pour l'autorité. Il est donc facile à nos soldats de donner à leur obéissance un caractère surnaturel et méritoire. Qu'ils se rappellent la belle parole de saint Augustin : *Sursum autem cor ad Dominum, refugium vocatur* : l'âme qui s'élève vers Dieu est sûre d'y trouver un refuge. C'est le mot d'ordre que la *Semaine Religieuse* aimerait à donner à nos chers petits soldats, si elle avait à leur en donner un : *Sursum cor ad Dominum* ! Haut les cœurs vers Dieu ! Le Tout-Puisant aime à se faire appeler dans les Saints Livres le Dieu des armées. Soldats canadiens-français qui partez aux armées, donnez-vous tout entiers à Dieu en entrant dans cette vie militaire où la patrie vous appelle ; et Dieu saura bien vous soutenir, vous guider et vous protéger.

Soldats canadiens-français qui partez aux armées, nos vœux et nos prières vous accompagnent. Tous les jours, au saint autel, nous vous recommanderons au Dieu qui aime les Francs et qui veille sur les deux France.

A. H.

QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

NOUVEAU CODE DE DROIT CANONIQUE ET THÉOLOGIE MORALE

ARTICLE IX

TRAITÉ DU SACREMENT DE PÉNITENCE

Au titre IV du livre III, après avoir rappelé (canon 870) que dans le sacrement de pénitence le fidèle bien disposé obtient en